

Crash en vue pour la défense française par Régis Chamagne

Tribune publiée sur le site Espritors@ire par Régis Chamagne

Espritors@ire, lancé le 18 juin 2012, est un réseau d'experts des questions de défense et de sécurité. Ils partagent les mêmes valeurs et les mêmes objectifs: déchiffrer, produire et diffuser de l'information sur ces sujets dans un cadre pluraliste, un esprit de liberté, une optique de débat.

Le 9 avril 2013, la Cour des comptes publiait un rapport thématique intitulé « Les faiblesses de l'État actionnaire d'entreprises industrielles de défense ». Dans ce rapport, la haute institution rappelait les devoirs de l'État en matière de défense, en particulier, « assurer l'indépendance de la France en matière d'équipements sensibles, notamment concernant la dissuasion nucléaire ».

Dans un esprit pédagogique, elle précisait les trois niveaux en matière d'industrie de défense : *les activités relevant d'une souveraineté exclusive (dissuasion nucléaire, cryptologie gouvernementale et systèmes informatiques stratégiques liés à la connaissance/anticipation) ; celles relevant d'une souveraineté partagée (systèmes d'armes conventionnels évolués) ; celles pouvant faire l'objet d'achats sur étagère (activités duales).*

Enfin, la Cour des comptes notait qu'il existe des dispositifs de protection permettant à l'État de conserver la main sur ce domaine stratégique, mais que ces dispositifs sont peu opérants et qu'en fait tout repose sur la volonté des hommes politiques en place. Mais son constat était clair, depuis des décennies, on assiste à un abandon de la part de ces hommes politiques : désintérêt, lâcheté ou trahison ?

Dans le cas d'EADS, la Cour des comptes avait noté dès 2001 d'une part que l'État s'était laissé placer en position de faiblesse dans le cas de la fusion de la société nationale Aérospatiale et du groupe privé Matra Hautes Technologies et d'autre part que les actifs français avaient été sous-valorisés deux ans plus tard lors de la fusion avec l'Allemand DASA. Dans sa conclusion sur l'étude de ce cas, elle relevait le « **risque de délocalisation d'activités jugées stratégiques** ».

Le 31 juillet 2013, on apprenait qu'EADS allait changer de nom à partir du 1er janvier 2014 pour s'appeler Airbus Group, et que ce changement de nom allait s'accompagner d'une restructuration, en fait la fusion des divisions militaire (Cassidian) et spatiale (Astrium) au sein d'une division « *Airbus Space and Defence* ». Le siège social de Cassidian situé à Elancourt et celui d'Astrium situé à Suresnes seraient donc supprimés au profit du nouveau siège de la division militaire et spatiale situé à Munich, sous la direction de l'Allemand Bernhard Gerwert, tandis que le patron exécutif du groupe européen, Tom Enders, est également allemand.

Cette restructuration est justifiée clairement par une vision ultralibérale : « *C'est que Tom Enders avait réussi fin 2012 à remanier la gouvernance du groupe et à réduire l'influence des gouvernements qui venaient de faire échouer son projet de fusion avec le fabricant britannique d'armement BAE Systems.*

Les États ne détiennent plus que 28% du capital, contre 51% auparavant, et ne sont plus représentés au conseil d'administration » annonce la tribune du 2 janvier 2014, avec pour résultat *« La majorité des analystes ont relevé leur objectif de cours. Morgan Stanley par exemple l'a fait passer de 59 à 64 euros. »*

Mais voici que le 14 février 2014, les Échos nous apprennent que *« Airbus a conclu un accord avec le Raiffeisenverband Salzburg en vue d'acquérir la Salzburg München Bank. Le rachat de la petite banque allemande servira de base à la future Airbus Bank. Airbus pourra **emprunter directement auprès de la Banque centrale européenne** et y mettre sa trésorerie à l'abri. »*

Résumons : le patron du groupe Airbus est allemand (le siège social se situera néanmoins à Toulouse), le patron des activités militaires dont le siège social est à Munich est allemand, Airbus Group acquiert une banque en Allemagne qui lui permettra d'emprunter directement à la BCE. Il semblerait que derrière les considérations de rentabilité économique, il y ait une stratégie !

D'ailleurs, le plan de licenciement de 5800 postes annoncé récemment n'est pas anodin. Ainsi, Challenges du 31 janvier 2014 annonçait *« La France ? Elle est aussi loin d'être épargnée. Dans le détail, 309 suppressions de postes sont prévues aux Mureaux, site d'intégration de l'étage principal d'Ariane 5 et siège des bureaux d'études de l'ex-Astrium. Le site d'Elancourt (radiocommunications, drones, électronique de défense, activités de sécurité, spatial) perd 411 emplois. **Le site girondin de Saint-Médard-en-Jalles, spécialiste des technologies des missiles stratégiques M51, perd 213 emplois.** Toulouse est aussi touché, avec 396 suppressions de postes, essentiellement dans une branche satellites bousculée par les américains Boeing et Loral. »*

Les Allemands Tom Enders et Bernhard Gerwert ont-ils consulté le chef des armées de la France avant de décider de licencier 213 spécialistes travaillant sur le programme stratégique du missile balistique M-51 ? Le chef des armées de la France assure-t-il son devoir de garantir l'indépendance de la France en matière d'équipements sensibles, notamment concernant la dissuasion nucléaire ?

Il n'est malheureusement pas utile de réfléchir longtemps pour répondre à ces questions.

Jusqu'où ira donc la trahison de nos dirigeants ?



Par Régis Chamagne

Responsable national de l'UPR en charge des questions de défense

Régis Chamagne est l'auteur du [seul ouvrage de stratégie aérienne en langue française](#). Un livre qui a été couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques

Pour suivre son actualité :

- <https://twitter.com/ChamagneR>
- <https://www.facebook.com/upr.regischamagne>

Article provenant du site de l'Union Populaire Républicaine (www.upr.fr)